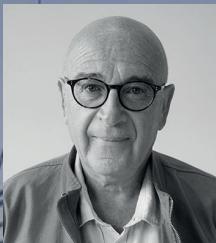




VOTRE, NOTRE GAZETTE



Chères
Brizambour-
geoises,
chers
Brizambour-
geois,

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. En effet 2025 s'est terminé dans une période de grande incertitude voir inquiétude que ce soit au niveau national et international. Aujourd'hui, nous débutons 2026 avec un monde au bord de la cassure et un pays sans consensus que ce soit budgétaire ou stratégique. L'individualisme, l'égoïsme, l'extrémisme empêchent ce consensus qui, pourtant, pourrait tous nous protéger.

Malgré cela nous devons rester optimistes, je le souhaite de tout mon cœur, l'homme s'est toujours relevé des périodes difficiles, je lui fais confiance pour enfin se ressaisir.

Vous le savez 2026 est une année d'élection municipale, nous sommes donc dans une période de « réserve électorale » ce qui veut dire que dans cette gazette « annuelle » nous ne pouvons pas parler de bilan, de réalisation ni de projet et d'animation à venir.

édito

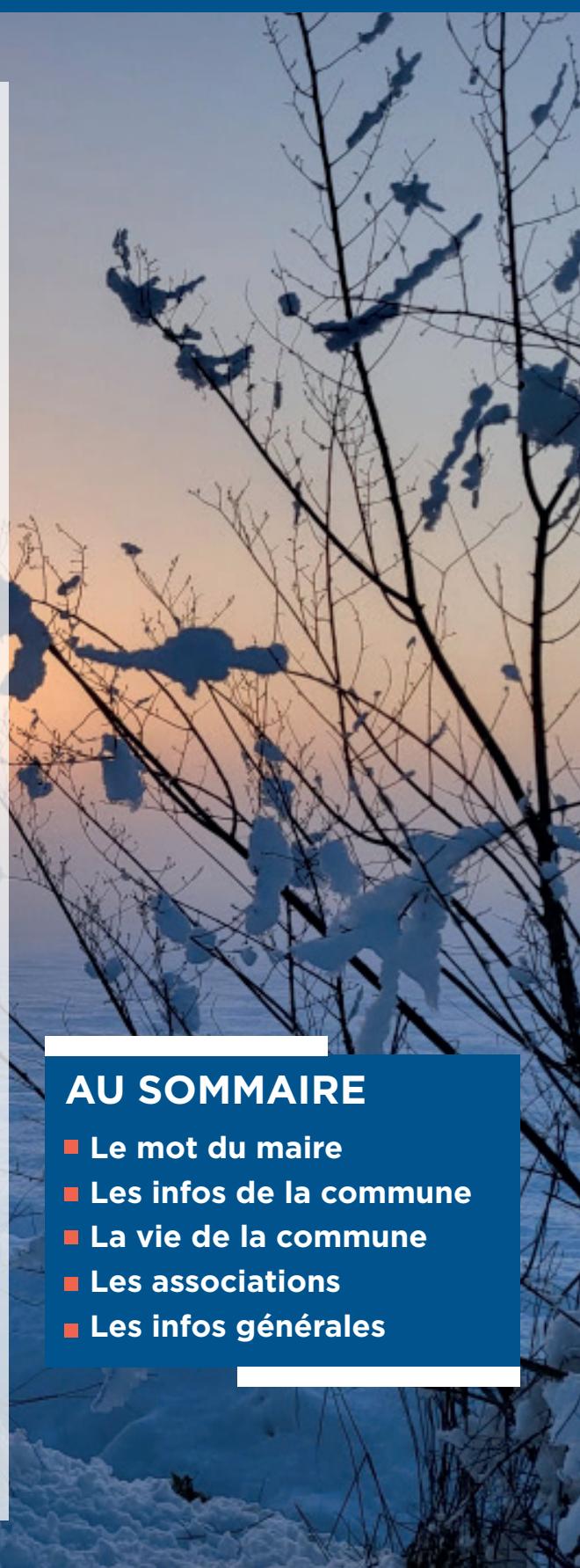
J'ai annoncé il y a quelques mois que j'arrêtais la fonction de maire et donc que je ne me représenterai pas. Oui, c'est la dernière fois que j'écris en tant que maire dans notre/votre gazette et je tenais à vous remercier de la confiance que vous m'avez apporté au cours de ces 12 années.

Depuis 12 ans avec les 2 équipes d'élus et tout le personnel (que je remercie du fond du cœur), nous avons donné le meilleur de nous-même, nous nous sommes investis et avons travaillé dans l'esprit de la République et dans le « Respect de la Loi » et cela toujours avec deux objectifs : le développement de la commune et le bien-être de ses habitants. Vous nous l'avez rendu, à chaque fois que nous avons eu besoin de bénévoles, vous étiez nombreux à répondre présents.
MERCI

Permettez-moi encore une fois de vous souhaiter, à vous et à votre famille une excellente année 2026, qu'elle vous apporte bonheur, joie, réussite et sérénité.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

Votre Maire,
Didier Cosset



AU SOMMAIRE

- **Le mot du maire**
- **Les infos de la commune**
- **La vie de la commune**
- **Les associations**
- **Les infos générales**



les infos locales

MAIRIE :

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : secretariat@brizambourg.fr
accueil@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9h00 à 12h00
Mardi : de 15h00 à 18h30
Jeudi : de 14h00 à 17h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire :

le mardi de 15h00 à 18h30
le lundi et le vendredi de 10h00 à 12h00

Jean-Jacques MENAGER

1er Adjoint :

le lundi de 9h00 à 12h00

Cécilia AGAT

3ème Adjointe :

le jeudi de 14h00 à 17h00

Loëtitia PELLIER

2ème Adjointe :

le vendredi de 9h00 à 12h00

GARDERIE :

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

- Tarif :

* le matin : de 7h00 à 8h20

1,00€ de l'heure, payable par demi-heure

* le soir : de 16h30 à 19h15

CANTINE SCOLAIRE :

Le prix du repas est fixé à : 2,80€ (maternelle), 3,08€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3ème mise à disposition au tarif de 100€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3ème mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

les démarches administratives

EN MAIRIE

Inscriptions à l'Ecole Yves Bray

Lieu : Se présenter à la Mairie

Pièces à fournir : Livret de famille et justificatif de domicile

Inscription sur les listes électorales

Quand : Il est possible de s'inscrire toute l'année. Lors d'une année d'élections, il faut accomplir cette démarche au moins 6 semaines avant le 1er tour.

Lieu : Mairie du domicile.

Formalités : être Français et avoir 18 ans au moins la veille du scrutin.

Documents à fournir :

- carte nationale d'identité,
- justificatif de domicile,
- formulaire d'inscription (cerfa n° 12669*02) à retirer en mairie ou sur le site internet de Brizambourg.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et les élections européennes.

Recensement militaire

Chaque jeune Français de 16 ans doit, dans les 3 mois qui suivent son anniversaire, se faire recenser à la mairie de son domicile. Son recensement citoyen lui permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche :

Venir en mairie dès la date des 16 ans (jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile



Pour toutes autres démarches n'hésitez pas à

- Contacter votre mairie
- Permanence France services le lundi matin (9h00-12h30) à la mairie de Brizambourg (prise de RDV recommandée au **06 10 87 15 94**)
- Vous rendre sur <https://www.service-public.fr/>

Etat civil

En 2025, le service Etat Civil de la mairie a enregistré 12 naissances, 5 mariages et 8 décès. Les informations ci-dessous vous sont communiquées avec l'autorisation des familles.

NAISSANCES

BRASSARD Alba	née le 06 février 2025 à Saintes
GOURIVEAU Lya	née le 12 mai 2025 à Saintes
GRALL BONNET Jules	né le 27 novembre 2025 à Rochefort
GRENON Elya	née le 12 mai 2025 à Saintes
PUBERT Thiago	né le 30 juillet 2025 à Saintes
VIGNAULT Lyana	née 30 janvier 2025 à Saintes
VIGROUX Livia	née le 25 août 2025 à Saintes

MARIAGES

BÂCLE Alisya & MÉNAGER Fabrice	mariés le 21 juin 2025
MÈGE Alexandra & MOQUAY Maxime	mariés le 28 juin 2025
PANISSET Anaïs & BALDIN Aurélien	mariés le 02 mai 2025
RODEMICH Isabelle & BOUSTON Eric	mariés le 21 juin 2025

DÉCÈS

PECOULT Muriel née AUGÉ	décédée le 07 mars 2025 à Brizambourg
WASILEWSKI Nicole née CAMIER	décédée le 30 avril 2025 à Brizambourg
BERNARD Danielle née GARNAUD	décédée le 13 septembre 2025 à Fontcouverte
BLANCHET Jeanine née MISTROGOY	décédée le 04 novembre 2025 à Saint Jean d'Angély
PELLIER Michel	décédé 12 septembre à Les Touches de Périgny

La vie de la commune

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SIMONE VEIL

Les activités de l'année écoulée

Nos 228 adhérents ont emprunté près de 3000 ouvrages.

En liaison avec l'A.P.E. fut organisée la désormais traditionnelle lettre des écoliers à leur maman à l'occasion de la Fête des mères qui n'eut pas le succès escompté ; nous tenterons de modifier les modalités du prochain concours qui est doté de deux prix par élève gagnant.

Grâce à la réorganisation de l'espace jeunesse, de nouveaux équipements et un classement plus lisible des ouvrages, nos jeunes adhérents commencent à choisir des romans de leur âge, ce qui était quasi impossible avec la précédente organisation. Un petit succès qui valorise les efforts fournis !

Plus tard, il est prévu de réorganiser la partie réservée aux adultes.

Pour sa septième année d'existence, la grande dictée de fin novembre qui a réuni une trentaine de personnes a eu un succès jamais égalé ; à la distribution

du corrigé il y eut des conversations très animées et de franches rigolades autour de cette satanée orthographe, qui n'est pas toujours simple, avant le traditionnel pot de l'amitié.

A noter que lorsque vous êtes adhérent(e) de la bibliothèque vous avez gratuitement accès aux services « Digitech » de la bibliothèque départementale : les titres de la presse régionale et nationale, des tutoriels sur les sujets les plus divers ainsi que de la musique.

N'hésitez pas à venir demander aux bénévoles comment y accéder :

**[https://md17.charente-maritime.fr/
acces-grand-public-digitheque](https://md17.charente-maritime.fr/acces-grand-public-digitheque)**

Le catalogue de votre bibliothèque est accessible en ligne également :

**[https://mediatheque-brizambourg.
c3rb.org/](https://mediatheque-brizambourg.c3rb.org/)**

Pour recevoir les infos de la bibliothèque :

s'abonner gratuitement à **Panneau-Pocket** sur smartphone, affichage au groupe scolaire, envoi de courriels aux adhérent(e)s, affichage ponctuel dans les commerces.

HORAIRES :

**Mardi de 15h30 à 19h | Mercredi de 10h à 12h | Vendredi de 15h30 à 19h
dernier samedi du mois de 10h à 12h**



La vie de la commune

Ecole Primaire Yves Bray : Notre, votre école...

Adresse, téléphone(s) et courriel :

4, allée des tilleuls
17 770 Brizambourg
05.46.95.93.88 (+ répondeur)
07.63.78.17.17 (SMS uniquement)
ce.0170244y@ac-poitiers.fr

Directeur : M Caudard Guénaël
(journée de décharge de direction le mardi)



L'établissement est labellisé E3D 2023-2026 pour les différentes actions menées dans les domaines du Développement Durable et du Vivre Ensemble.

Pour cette année scolaire, l'établissement compte 5 classes et accueille 125 élèves de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

La semaine de classe s'organise sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), avec des horaires communs de 8h30 à 11h30 le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi.

Les enseignants se répartissent les classes comme suit:

- Véronique Bouhier prend en charge les PS-MS, aidée de Martine Damon et Lydia Canot, ATSEM.
- Emilie Bourdoiseau a la classe de MS-GS, accompagnée de l'ATSEM Mélanie Corso.
- Marion Lacou est en congé maternité pour ce début d'année scolaire; son remplacement auprès des élèves de CP-CE1 est assuré par Aurélie Laurent.
- Les CE2-CM1 sont encadrés par Anne Béral.
- Enfin, M Caudard assure la classe de CE1 et CM2. Pour sa journée de décharge de direction le mardi, c'est Julie Bernard qui intervient en classe. Eva Souchard, étudiante qui prépare le concours d'enseignante, est également présente chaque lundi.

Lors des temps périscolaires (garderie matin et soir, restauration et pause méridienne), ce sont les personnels municipaux qui encadrent les élèves: les ATSEM (Martine, Lydia et Mélanie), ainsi que Marie-Christine Touzeau, Marie-Claude Nogales, Mélissa Thomas.

Le chef Arthur Morin complète cette équipe.

Cette année 2026 verra le début des travaux d'extension de l'établissement. Les enseignants avaient pu participer à l'élaboration de ce projet. Après la pose de la première pierre au premier trimestre, le chantier débutera prochainement. Enfants et personnels pourront découvrir progressivement leur « future école ».

Inscriptions:

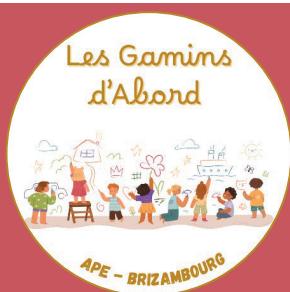
=>Les enfants **nés en 2023** seront admis en petite section pour la rentrée de septembre 2026.

Les démarches se font d'abord en mairie, où il sera établi un certificat d'inscription scolaire. Un rendez-vous avec le directeur vous permettra ensuite de visiter la structure et d'avoir toutes les informations utiles sur le fonctionnement de l'école.

N'hésitez pas à prendre contact **au plus tôt** (soit avec la mairie, soit avec le directeur) pour pouvoir préparer l'inscription de votre enfant.



Les associations



LES GAMINS D'ABORD Association des parents d'élèves

« Les Gamins d'Abord » est une association loi 1901. Elle a été créée en 2005, par des parents d'élève et est restée en activité jusqu'à aujourd'hui grâce à l'implication des parents qui la composent chaque année. Elle est ouverte à toute personne qui souhaite s'impliquer pour les enfants de l'école.

Notre Association de Parent d'Elève a pour but d'organiser des animations et manifestations, seule ou au côté des enseignants ou de la municipalité, afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou d'acheter des fournitures ou des aménagements plus important pour l'école et les élèves.

Nous pouvons aussi financer directement la coopérative scolaire ou encore offrir des cadeaux (livres, places de cinéma etc.) aux enfants de l'école.

L'APE s'associe aussi parfois avec des partenaires locaux comme la bibliothèque par exemple.

Pour exemple :

- Cofinancement de la sortie scolaire au parc zoologique de La Palmyre en 2024.
- Cofinancement d'une fresque sous le préau de l'école, réalisée par Madame Sarah LUTAUD, artiste peintre basée à Ecouyeux, avec tous les élèves en 2025.
- Cofinancement de la sortie scolaire à l'Abbaye de Fontdouce en juin 2025.
- Organisation de la Boum d'halloween fin octobre 2025.
- Organisation du spectacle de noël des clowns Cablo et Toby, en décembre dernier.
- Etc.

À venir :

- Le vendredi 6 février sera organisé la Boom du Carnaval de l'école à partir de 19H00.
- La kermesse de fin d'année scolaire se déroulera le samedi 27 juin, avec spectacle, tombola, jeux et structures gonflables.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce à votre soutien lors des actions comme l'achat de madeleines, de chocolats, des calendriers de fin d'année, de sapins, etc.

Vous pouvez retrouver les actualités ou contacter l'association :

- Sur la page Facebook "Les Gamins d'Abord"
- Par mail : apelesgaminsdabord17770@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter afin de nous rejoindre ou pour toute autre question ou information.

« Plus on est, plus on construit »

GYM VOLONTAIRE ST HILAIRE 17 Sport Vitalité

Bilan positif pour l'association Sport Vitalité GV SH 17

Depuis la rentrée de septembre, votre club sportif local connaît une dynamique particulièrement encourageante qui mérite d'être mise en lumière. Grâce à l'engagement et à la motivation de nos adhérents, nous avons observé une hausse significative de la fréquentation et une assiduité remarquable lors des cours proposés.

Cette année, le club a élargi son offre avec pas moins de 9 heures de cours par semaine encadrés par des éducateurs diplômés, permettant ainsi à chaque adhérent de trouver le créneau qui lui convient le mieux. Ce système d'accès libre est très apprécié, favorisant une pratique régulière et adaptée aux emplois du temps de chacun. Les retours des participants témoignent d'une véritable volonté de s'investir dans une approche axée sur le « sport santé », un concept qui prend de plus en plus d'ampleur.

Le développement positif de notre association s'inscrit également dans un contexte de convivialité et de partage, où l'esprit d'équipe et la bienveillance sont au cœur de nos valeurs. Nous sommes ravis de constater que de nombreux nouveaux membres nous ont rejoints, ce qui témoigne de l'attractivité de nos activités.

Dès ce début d'année, la salle de Brizambourg accueille un créneau de cours supplémentaire.

Vous pourrez dorénavant venir pratiquer une activité physique sur votre commune les **Mardis soirs** de 18h 30 à 19h30 : Piloxing **Mardis soirs** de 19h30 à 20h30 : Bodyart. **Mercredis matins** de 9h à 10h OU 10h à 11h : Sport Douceur

Plus d'infos sur notre page Facebook :
Gym Volontaire St Hilaire

Nous vous rappelons que nous acceptons également les bénévoles, même non pratiquant, qui souhaitent venir rejoindre notre bureau. Des projets dynamiques en perspective ...

Pour plus d'informations contacter Patricia au 06 37 23 67 92 / Nadine au 06 65 32 23 01



Les associations

LE LIEN D'AMITIE BBE « Brizambourg - Bercloux - Ecoyeux »

En 2025 il y a eu trois repas dansants dont le samedi 22 mars à Ecoyeux, mois des carnavals donc des déguisements avec Yann et 83 personnes. Samedi 14 juin à Brizambourg, concours de chapeaux avec Yann et 119 personnes. Samedi 13 décembre à Brizambourg avec Thierry Pouillart et 121 personnes.

Les repas sont publics donc ouverts à tous.

Tous les vendredis après midi le Club est ouvert ou tous les 15 jours suivant vos possibilités pour des rencontres belotes, jeux de sociétés divers afin de passer un après-midi agréable. Vers 16 H 30 un petit goûter est servi .

Depuis la fin avril des marches de 5 à 6 kms sont organisées tous les 15 jours sur Brizambourg sous la responsabilité de Nadine Couprie et sur Ecoyeux sous la responsabilité de Jacques Grelard. Merci à Mr Grelard pour cette bonne idée.

Le Président et la Secrétaire prenant leur retraite bien méritée à partir du 13 janvier 2026, les repas dansants 2026 qui éventuellement étaient fixés le vendredi 20 mars à Ecoyeux avec Yann, le samedi 13 juin à Brizambourg avec Yann et samedi 12 décembre à Brizambourg vous seront confirmés par les Nouveaux Responsables.



L'année 2025 marquait les 20 ans du MC KIDS 17.

À cette occasion, le motoclub a organisé son premier motocross nocturne comptant pour le championnat de ligue Poitou-Charentes, le 30 août dernier à Brizambourg.

Cette saison 2025 a également été marquée par de très bons résultats sportifs pour plusieurs pilotes du club, qui se sont illustrés sur les différents championnats régionaux :

Thomas HERPIN

- Champion Poitou-Charentes 250cc / 450cc (scratch)
- Champion Poitou-Charentes 450cc
- 5ème du championnat Nouvelle-Aquitaine 450cc
- Vainqueur de la course de Brizambourg

Thomas BOURUT

- 9ème du championnat Poitou-Charentes 250cc / 450cc (scratch)
- 7ème du championnat Poitou-Charentes 450cc

Maxence DOUSSAIN

- Vice-champion Poitou-Charentes 125cc
- Champion Poitou-Charentes 125cc Seniors
- 7ème de la course de Brizambourg

Nolan DOUSSAIN

- 7ème du championnat Poitou-Charentes 125cc
- 4ème du championnat Poitou-Charentes 125cc Juniors

David GOICHON

- 6ème du championnat Poitou-Charentes Vétérans
- Vice-champion Poitou-Charentes Vétérans Or
- 12ème de la course de Brizambourg

Vincent LÉONE

- 10ème du championnat Poitou-Charentes Vétérans
- Champion Poitou-Charentes Vétérans Vermeil
- 15ème de la course de Brizambourg

Félicitations à l'ensemble de ces pilotes, ainsi qu'à tous ceux du MC KIDS 17 ayant pris part à la saison 2025.

Nous vous donnons rendez-vous le 29 août 2026 pour une nouvelle édition du motocross nocturne de Brizambourg.

Les associations



LES SAPEURS POMPIERS DE BRIZAMBOURG

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous. D'une part pour vous faire un bilan de l'année écoulée mais également pour vous

adresser au nom de tous les sapeurs-pompiers du centre de secours de BRIZAMBOURG une très belle année 2026.

Le centre de secours se compose actuellement de 20 sapeurs-pompiers volontaires : deux officiers, six sous-officiers, quatre caporaux et huit hommes du rang. Nous avons eu la joie d'accueillir en ce début d'année, trois nouvelles recrues.

Je tenais à remercier l'Adjudant/chef Pierrick guérineau, mon adjoint, qui œuvre chaque jour à mes cotés pour le bon fonctionnement du centre.

Merci également au président de l'amicale, le Sergent/chef Donovan Crépeau pour toutes les activités réalisées au cours de l'année et de tout ce que l'amicale met en œuvre pour améliorer le quotidien de notre vie au sein du centre de secours.

Pour ce qui concerne l'activité opérationnelle. Celle-ci se maintient avec 324 interventions au cours de l'année 2025. Mais tout cela ne pourrait être réalisé sans la disponibilité quotidienne de tous ces agents, qui se rendent disponibles jour et nuit pour assurer votre sécurité.

Pour l'année 2026, notre projet d'agrandissement de la remise a été accepté. A ce jour La mairie de BRIZAMBOURG a déposé le permis de construire. Permis qui est accepté.

Merci à la commune de BRIZAMBOURG qui montre encore une fois l'intérêt qu'elle porte à ses sapeurs-pompiers.

L'agrandissement sera uniquement réservé au stationnement de notre ambulance avec un espace de désinfection sanitaire.

Je vous mentionne l'effectif du centre de secours, qui s'élève à 20 sapeurs-pompiers. Ce qui est un très beau chiffre, mais le centre rencontre toutefois une fragilité en journée avec peu de personnel disponible.

C'est pour cela que nous sommes toujours dans l'attente de nouvelles candidatures pour venir renforcer notre équipe. Pour nous rencontrer, n'hésitez pas à venir découvrir le centre tous les 1er dimanche du mois de 08h00 à 12h00.

Vous pouvez également vous connecter sur le site du SDIS 17 pour une éventuelle demande d'incorporation.

Il me reste à vous souhaiter une très belle année 2026.

Le chef de Centre
Lieutenant Xavier Baron



Les associations



**L'ESB vous souhaite
une excellente année 2026**

La dernière animation de l'année 2025 a été l'arbre de noël des enfants, à la salle des fêtes de Brizambourg.

Merci aux enfants, aux parents et aux éducateurs.

Pour cette nouvelle année nous vous donnons rendez-vous pour notre **loto annuel le 21/02/2026**.

Sans oublier notre nouvelle boutique qui est à votre disposition :

https://team.jako.com/fr-fr/team/es_bramerit/



Les associations



TENNIS CLUB
BRIZAMBOURG BERCLOUX



Du côté du sportif

Nous avons repris la route des entraînements pour le début des compétitions qui auront lieu en avril.

Nous avons une équipe féminine inscrite.

Du côté des évènements

8 MAI 2025

Nous avons commémoré le 80ème anniversaire du 8 mai 1945, lors d'une marche du souvenir organisée par les filles du tennis de Brizambourg et la municipalité. Un parcours imaginé pour une immersion sensible et instructive dans l'histoire tragique et héroïque de la France entre 1939 et 1945. Un événement porté par toutes les générations pour transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des femmes et hommes qui ont défendu notre territoire.

OCTOBRE ROSE

Nous avons une nouvelle fois organisé le bal des roses pour Octobre rose en partenariat avec la municipalité. D'abord une marche en septembre lors de laquelle nous avons partagé et sensibilisé à propos du cancer du sein. Quelques clichés ont été également pris qui ont pu être exposés au bal des roses le samedi 18 octobre. Cette soirée a permis de faire un don de 992 euros à la ligue contre le cancer.

Les associations



Au cours de l'année 2025 l'UMB a participé aux cérémonies officielles et commémoratives du 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, ainsi qu'aux fêtes locales dans la mesure du possible de ses effectifs. (recherchons bénévoles musiciens pratiquants instruments clarinettes, trompettes, saxophones, barytons, clairons, tambours.....)

L'Union Musicale de Brizambourg remercie l'ensemble des communes (Bercloix, Brizambourg, Ecoyeux, Sainte-Même, Authon-Ebeon, Migrion, Le Seure, Villars les Bois....) élus et habitants pour leur accueil et leur confiance.

Au cours de cette année, l'UMB a été touchée par le décès de M. Girard James clarinettiste et trésorier de l'association.

En cette nouvelle année, prévision d'une rencontre conviviale le 25 janvier pour honorer sainte Cécile patronne des musiciens.

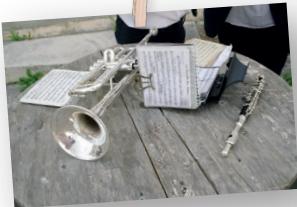
L'UMB présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026, placée sous le signe de la musique, du partage et de la convivialité.



RÉTROSPECTIVE EN IMAGE



DE L'ANNÉE 2025



les nouvelles entreprises

JOHN'S COM



Jonathan DESCHAMPS
Community Manager &
Expert/Formateur en stratégie digitale d'entreprise

06 33 76 76 79
contact@johnscom.fr
www.johnscom.fr
17770 Brizambourg

f o in

J.C
JOHN'S COM
Attirez | Fidélisez | Développez

j'aide les entreprises à se démarquer, à renforcer leur image et à gagner en visibilité, notamment sur le digital.

De l'identité de marque aux supports de communication (réseaux sociaux, plaquettes, visuels, affiches...), l'objectif est de proposer une communication claire, cohérente et adaptée à la clientèle locale.

Mon entreprise, John's Com, se positionne comme un partenaire de proximité, permettant aux professionnels de gagner du temps, de la visibilité et de la crédibilité, tout en se concentrant pleinement sur leur cœur de métier.

Donner une identité forte et professionnelle aux entreprises locales

Installé récemment à Brizambourg, j'accompagne les artisans, commerçants et indépendants locaux dans le développement de leur communication.

Spécialisé dans la création d'identités visuelles professionnelles et la stratégie de communication,

CÉLINE - PRATICIENNE EN HYPNOSE



Avant de devenir praticienne en hypnose, Céline a exercé une activité professionnelle pendant plus de 20 ans, au cours de laquelle elle a accompagné de nombreuses personnes. Cette expérience humaine a nourri son sens de l'écoute et sa compréhension des parcours de vie.

Elle est également engagée en tant que Sapeur Pompier Volontaire au centre de secours de Brizambourg. Cet engagement reflète ses valeurs : l'entraide, l'écoute, la solidarité et le respect de l'humain.

Aujourd'hui, elle peut accompagner par l'hypnose les personnes souhaitant améliorer leur bien-être, mieux gérer le stress, les émotions et les deuils, retrouver confiance en elles ou se libérer de certains comportements. L'hypnose est une approche douce qui permet de mobiliser ses ressources intérieures et de favoriser un équilibre personnel durable.

Tél : 06 98 23 19 50

Mail : celine.cantor.hypnose@gmail.com

Adresse : 14 bis rue des Étals 17 770 Brizambourg

les infos

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DES BORDERIES

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

DES BORDERIES



Nous sommes un regroupement de professionnels de santé, répartis sur plusieurs sites :

Brizambourg, Burie, Saint-Césaire, Chérac et Migran



Objectif : travailler ensemble, de manière coordonnée

PARMI NOUS IL Y A :

7 MÉDECINS GÉNÉRALISTES

4 PHARMACIENS

9 INFIRMIERS LIBÉRAUX

1 INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE

1 INFIRMIÈRE ASALÉE

2 DIÉTÉTIENNES NUTRITIONNISTES

1 ERGOTHÉRAPEUTE

1 ORTHOPHONISTE

1 HYPNOTHÉRAPEUTE

**Maison de santé pluriprofessionnelle
des Borderies**



**Retrouvez nous sur les
réseaux sociaux :**



MSP des Borderies



mspdesborderies



SIPAR



Le mot de la Présidente

PRÉSENTATION DE NOTRE SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Notre mission est simple : **permettre à chacun de vivre chez soi en toute sécurité, confort et dignité.** Nous accompagnons les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, en leur offrant des prestations adaptées à leurs besoins quotidiens et médicaux.

Nos équipes qualifiées interviennent pour :

- L'aide à la vie quotidienne** : repas, ménage, courses, accompagnement social
- Les soins infirmiers et le suivi médical** : coordination avec les professionnels de santé
- Un soutien personnalisé** pour préserver l'autonomie et le bien-être

Nos valeurs :

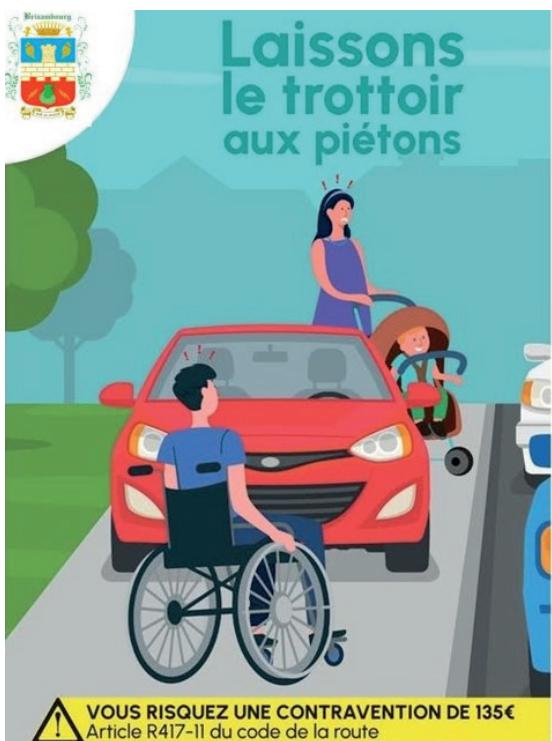
- Respect et dignité** : chaque personne est unique et mérite une attention bienveillante
- Proximité et écoute** : nous plaçons la relation humaine au cœur de notre accompagnement
- Professionalisme et qualité** : des équipes formées, engagées et disponibles 7j/7
- Solidarité et confiance** : nous traversons main dans la main avec les familles et les partenaires

Actuellement ce sont 75 agents issus de nos communes d'intervention qui sont salariées du SIPAR.

Dans nos communes rurales ce service est indispensable pour nos administrés. Parce que rester à domicile avec un accompagnement adapté à ses besoins, c'est garder ses repères et son confort de vie.

Corinne ETOURNEAU





Afin d'assurer la sécurité des piétons et en particulier des personnes à mobilité réduite et des enfants en poussettes, nous vous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est **INTERDIT**.

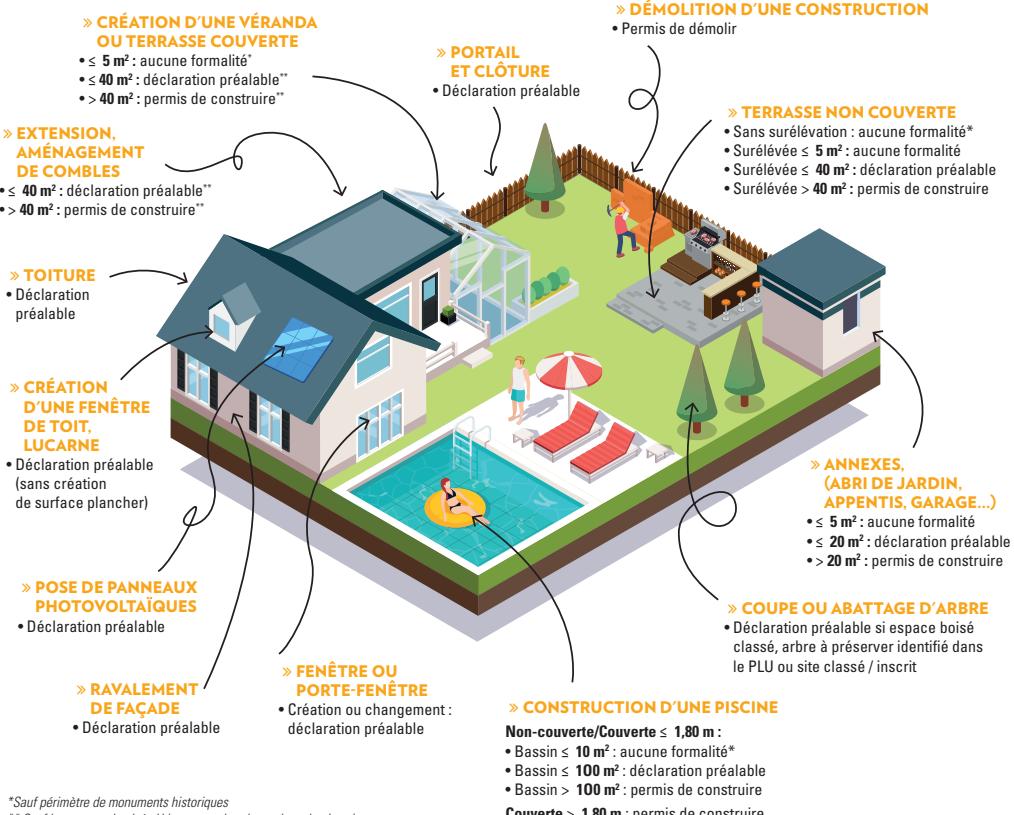
Avant d'immobiliser votre véhicule, veillez à laisser le passage libre aux piétons sur le trottoir.

Pour rappel cette infraction est possible d'une amende de 135€.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade...
Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



*Sauf périmètre de monuments historiques

**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE?

1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN

- Auprès du service Urbanisme de la commune
- Sur le site internet de la commune ou de la Communauté de communes
- Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)

2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER

- Au service Urbanisme de la commune
- Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)

3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ

En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune

4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Par le service Urbanisme de la commune, ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes selon le projet, instruit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur

5. RÉPONSE

À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).

6. AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage

BOUGEZ FACILEMENT EN VALS DE SAINTONGE

avec le
transport à la demande



À quel prix ?

Tarifs applicables au 01/09/2025

	Aller simple	Aller-retour
Tarif normal	2,50 €	4,50 €
Tarif solidaire ⁽¹⁾	0,40 €	
Enfant de moins de 4 ans pour un adulte payant	Gratuit	Gratuit
Tarif réduit ⁽²⁾ (Anciens combattants, accompagnant PMR*,...)	Gratuit	Gratuit

⁽¹⁾Soumis à conditions de ressources,
se renseigner sur cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr
⁽²⁾Sur présentation de la carte
* Personne à Mobilité Réduite.

Je vais à...

→ Saint-Jean d'Angély

Arrêts ou établissements de destination :

Mairie • Sous-Prefecture • Zone commerciale (ZI de la Sacristinerie, de la Grenoblière et de l'Aumonerie) • Hôpital • Jardin Public • Gare • France Travail • Mission locale • Délégation territoriale • CPAM • Pôle des Services au Public - CIAS • Pôle sportif du Graveau • Centre aquatique Atlantys

MERCREDI

Arrivée à ST-JEAN-D'ANGELY 10h00
Départ de ST-JEAN-D'ANGELY 12h00

VENDREDI

Arrivée à ST-JEAN-D'ANGELY 10h00
Départ de ST-JEAN-D'ANGELY 12h00

JEUDI

Arrivée à ST-JEAN-D'ANGELY 15h00
Départ de ST-JEAN-D'ANGELY 18h00

SAMEDI

Arrivée à ST-JEAN-D'ANGELY 10h00
Départ de ST-JEAN-D'ANGELY 12h00

→ Saint-Savinien

Arrêts ou établissements de destination :

Marché (Place Bonnet) • Mairie • Zone commerciale (Fond Boulet) • Gare • Salle multi-loisirs • Port miniature

MERCREDI

Arrivée à SAINT-SAVINEN 15h00
Départ de SAINT-SAVINEN 18h00

SAMEDI

Arrivée à SAINT-SAVINEN 9h00
Départ de SAINT-SAVINEN 11h00

Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle Aquitaine et Vals de Saintonge Communauté. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de votre communauté de communes. Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués (hors jours fériés).

>Comment faire ?

1. Je réserve, soit :

- En appelant le 0 970 870 870 au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h. Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h.
- Sur l'application gratuite Mon TAD Nouvelle-Aquitaine
- En ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

2. Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination. L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.

3. Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.

4. Je règle mon voyage auprès du conducteur.

5. Pour le trajet retour, rendez-vous sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

FICHE RÉCOLTE COMMUNALE COMMUNE : BRIZAMBOURG

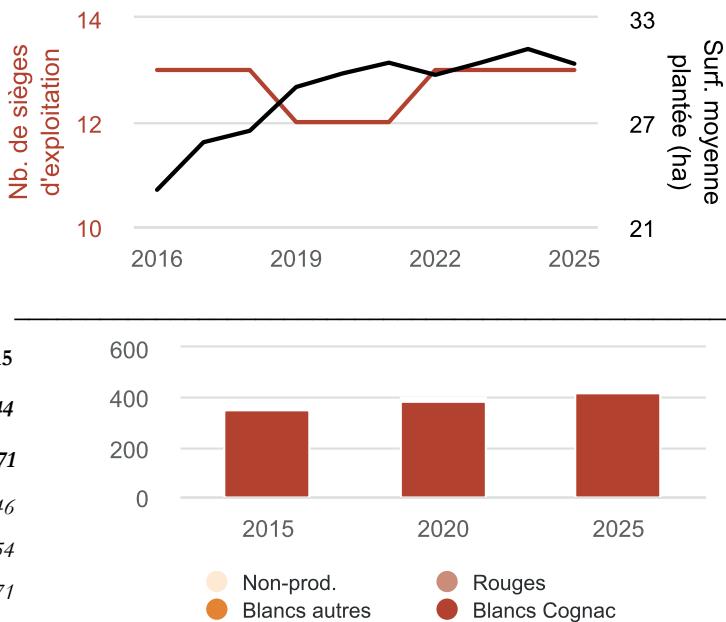
LES EXPLOITATIONS

Nombre d'exploitations ayant des vignes plantées sur la commune :

46

Nombre de sièges d'exploitation sur la commune :

13



LA STRUCTURE DU VIGNOBLE (EN HA)

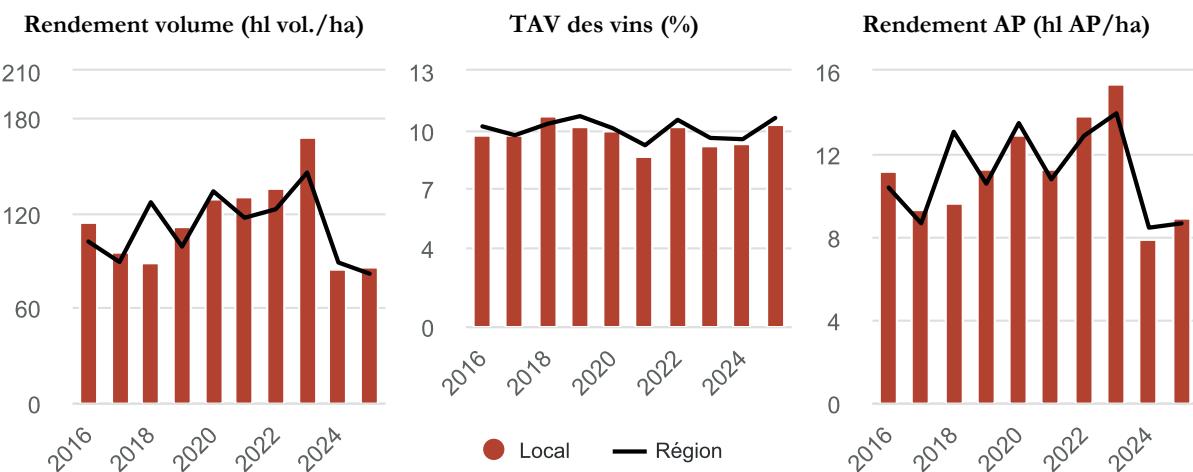
Superficies plantées :	438,15
... en non-production :	8,44
... en production :	429,71
- dont Cépages aptes au Cognac :	420,46
- dont Cépages Blancs Autres :	4,54
- dont Cépages Rouges :	4,71

LA RÉCOLTE (EN HL VOL.)

Cognac : **32 428,43** Pineau : **322,6** Vins de pays : **18** Autres : **4 172,27**

FOCUS COGNAC

Surface en prod. (ha) :	376,24	Rendement (hl vol./ha) :	86,19	Classement récolte :	63e / 484
Récolte (hl AP) :	3 338,34	Rendement (hl AP/ha) :	8,87	Classement surface :	67e / 484
Récolte (équiv. btles) :	1 192 263	TAV communal (%) :	10,29		



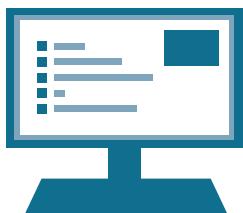
Pour tout renseignement à propos de cette fiche, contacter le pôle Économie et Développement Territorial du BNIC :
 Stéphane Feuillet : 05 45 35 60 73 / sfeuillet@bnic.fr Matthias Boulet-Martinez : 05 45 35 60 74 / mmartinez@bnic.fr
 cognac.fr

Demandez votre Pass pour accéder aux déchetteries

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.



Toutes les informations et demande de Pass sur cyclad.org ou en scannant le QR Code ci-contre.

Comment obtenir mon Pass ?

Muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou internet...), je me connecte sur cyclad.org ou je scanne le QR code ci-dessous. Je remplis le formulaire en ligne.



Je suis un professionnel ? Rendez-vous sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au **05 46 07 16 66**.

Une question ?

☛ cyclad.org ☛ 05 46 07 16 66
✉ monpass@cyclad.org

cyclad
Service public des déchets





Besoin d'aide pour vos
démarches administratives ?

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE

À LA PERMANENCE
FRANCE SERVICES À BRIZAMBOURG !



Mairie - 10 rue Dr Grand
17770 Brizambourg



05 46 58 63 63 / 06 10 87 15 94

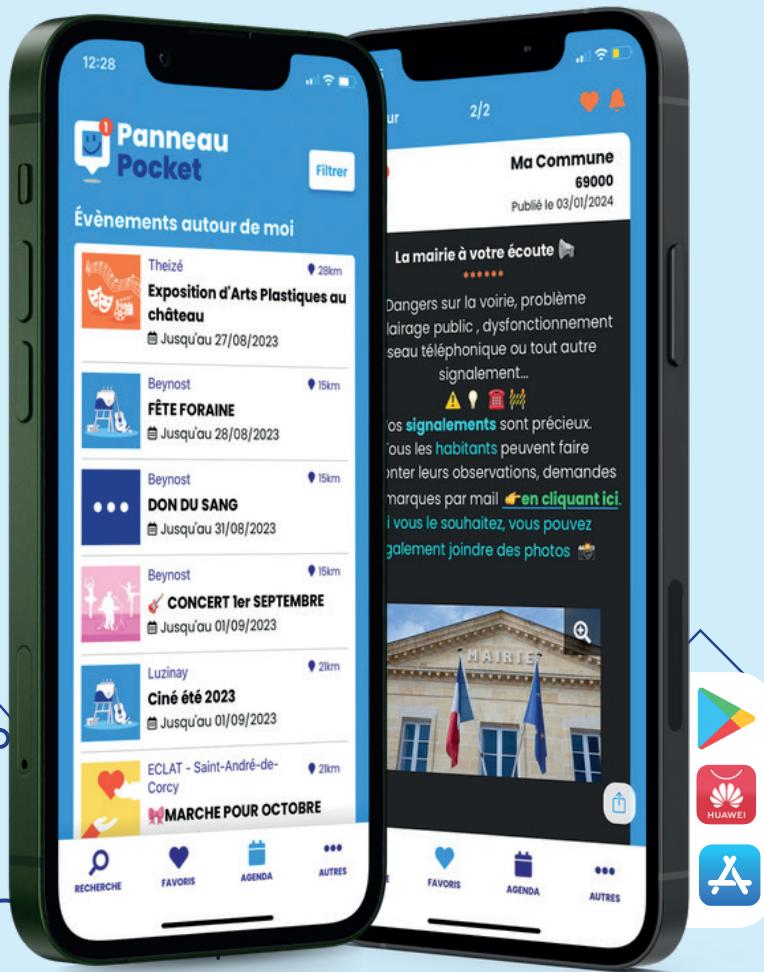
franceservices-matha@valsdesaintonge.fr



Nous vous accueillons et accompagnons :
Chaque lundi : 9h - 12h30



Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



La ressourcerie intercommunale ouvre ses portes aux communes et associations

Initiée en 2023 par Vals de Saintonge Communauté, la ressourcerie communautaire franchit une nouvelle étape dans sa mission de réemploi et de valorisation du matériel.

Un renouveau pour les objets

Dans l'esprit d'un Donnez-Prenez, la ressourcerie regroupe les objets, mobiliers et matériels non utilisés au sein des services de Vals de Saintonge Communauté pour leur offrir une nouvelle vie.

Ce matériel est mis à disposition car il ne répond plus aux normes des structures collectives (mobilier des multi-accueils ou matériel des cuisines), qu'il est devenu obsolète (ordinateurs), ou bien qu'il n'est plus adapté aux besoins des services communautaires.

Située à Saint-Jean d'Angély et accessible uniquement sur rendez-vous, la ressourcerie permet d'identifier, réunir et redistribuer les ressources matérielles existantes sur l'ensemble des sites communautaires. Par cette démarche de revalorisation, plusieurs équipements ont maintenant trouvé de nouveaux usages, évitant ainsi le gaspillage et de nouveaux achats.

Ouverture aux communes et associations des Vals de Saintonge

Depuis l'été 2025, les élus de la collectivité ont souhaité permettre aux communes et aux associations des Vals de Saintonge de bénéficier d'un service favorisant le

réemploi. Ces dernières peuvent dès à présent s'inscrire pleinement dans cette dynamique vertueuse.

À la ressourcerie, on trouve actuellement plus de 530 objets classés autour de cinq pôles thématiques :

- Informatique
- Administration
- Temps de l'enfant
- Cuisine
- Cadre de vie

Le stock de la ressourcerie se compose d'une grande variété de matériel : tables, chaises, fauteuils de bureau, étagères, bancs, cuisines en bois pour enfants, piano de cuisson, réfrigérateur, etc.



Un fonctionnement simple et encadré

Pour voir et retirer du matériel, il suffit de contacter la ressourcerie pour convenir d'un rendez-vous.

- Les objets emportés sont estimés à leur valeur neuve (hors matériel informatique).
- Chaque structure (commune ou association) peut retirer des biens dans la limite d'un équivalent neuf de 500 € par an.

En prolongeant la durée de vie des objets, la ressourcerie permet à tous – services communautaires, communes et associations des Vals de Saintonge – de devenir des acteurs de la transition écologique sur le territoire.

Infos pratiques

Ressourcerie intercommunale :
Jean-Marie Bironneau et Sandra Etien
06 37 16 26 69
ressourcerie@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr/ressourcerie

les infos



Au plus près des jeunes des Vals de Saintonge

Accompagner, écouter, soutenir et donner les moyens d'agir : plus qu'un simple service, il s'agit d'aller directement à la rencontre des jeunes, là où ils vivent et se rassemblent, afin de leur offrir des espaces d'échanges, d'information et d'initiatives adaptés à leurs besoins.

Dans cette dynamique, plusieurs actions concrètes voient le jour ou se renforcent : le Bus Infos Jeunes, qui sillonne le territoire pour informer et orienter les 11-30 ans ; la bourse IMPULSE !, qui accompagne les projets des 16-25 ans en leur donnant un vrai coup de pouce ; et le « Café papote », un rendez-vous inédit de dialogue entre jeunes et élus.

Ces actions témoignent de l'engagement de Vals de Saintonge Communauté à adapter ses actions aux besoins évolutifs de sa jeune population.

Le Bus Info Jeunes : l'information au coin de la rue

Depuis cet automne, le Bus Info Jeunes part à la rencontre des 11-30 ans sur les différents bassins de vie, chaque mois, le mercredi, mais aussi dans les collèges, les MFR et les lycées.

Deux informateurs jeunesse, accompagnés de partenaires engagés en faveur de la jeunesse, sillonnent le territoire pour mener des actions de prévention, échanger directement avec les jeunes et les accompagner dans leurs questions liées à la vie quotidienne, l'orientation, la mobilité, la santé, l'emploi, le logement, les loisirs ou encore les projets à l'étranger.

Ce dispositif est une émanation du Contrat Local de Santé, en partenariat avec Info Jeunes, installé à l'Espace Porte de Niort, à

Saint-Jean-d'Angély. Ce lieu fixe constitue déjà un espace d'accueil, d'information et d'orientation pour les jeunes. Avec le bus, l'objectif est d'élargir ce service et de le rendre encore plus accessible, en allant à la rencontre des jeunes partout sur le territoire.

Ancré dans la labellisation Info Jeunes, le bus facilite le premier contact et oriente vers les bons interlocuteurs (CIO, Mission Locale, France Services, service d'addictologie...). L'accueil est gratuit, sans rendez-vous et surtout convivial : un vrai service « à portée de main », adapté aux réalités du quotidien.

Infos pratiques

Les dates et communes de passage du bus sont à retrouver sur :
Instagram
(@infosjeunesvaldsaintonge) et
www.valsdesaintonge.fr/infojeunes

IMPULSE ! La Bourse des Projets Jeunes

Avec IMPULSE !, Vals de Saintonge Communauté propose aux jeunes de 16 à 25 ans de transformer leurs idées en projets concrets. Cette bourse n'est pas seulement un financement. Elle combine un accompagnement personnalisé par un professionnel jeunesse et une aide pouvant atteindre 1 000 € par projet et par an.

Seul, en groupe ou en association, chaque jeune peut présenter une initiative créative, innovante ou d'intérêt général. Après préparation et un accompagnement personnalisé, le projet est défendu devant un jury pour validation et attribution de la bourse.

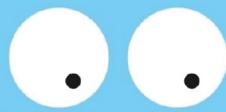
En soutenant les initiatives des jeunes, l'objectif est clair : stimuler la créativité, donner confiance et permettre à chacun de devenir acteur de son territoire.

Infos pratiques

Informations et règlement complet sur
www.valsdesaintonge.fr/infojeunes

Contacts :

- Local jeunes d'Aulnay : 06 78 62 91 50
- Local jeunes de Saint-Savinien : 06 33 58 04 51
- Info Jeunes des Vals de Saintonge : 06 34 37 16 24
- Local jeunes de Beaufief : 06 95 52 22 12



IMPULSE !

Bourse pour les jeunes, un plus pour tes projets

infoJeunes
Vals de Saintonge
EXPLORER LES POSSIBLES



Pour les 16-25 ans

Vals de Saintonge Communauté soutient et finance les projets de jeunes jusqu'à 1 000 €.

- Tu habites sur le territoire des Vals de Saintonge
- Tu as entre 16 et 25 ans
- Tu as un projet en tête, innovant, créatif ou d'intérêt général.

Seul ou en groupe, en association ou pas...

Choisis le pro qui va t'accompagner pour écrire le projet :

- Lokal Jeunes à Aulnay : 06 78 62 91 50
- L'Entrepôtes à Saint-Savinien : 06 33 58 04 51
- Info Jeunes à Saint-Jean d'Angély : 06 34 37 16 24
- Le local Jeunes de Beaufief à Saint-Jean d'Angély : 06 95 52 22 12

Une fois que ton projet est prêt, tu le présentes avec le pro de ton choix devant un **jury** qui délibère et attribue la bourse.

Contacte-nous !



Découvrez l'aquacross

Envie de repousser vos limites ? Découvrez l'aquacross qui se déroule le mardi et le mercredi au Centre aquatique Atlantys.

C'est quoi l'aquacross ?

Une séance de 45 minutes, avec des ateliers variés dans l'eau (renforcement, cardio, équilibre, coordination...) sous forme de parcours dynamique !

Atteignez votre plein potentiel tout en vous amusant dans une ambiance conviviale et bon enfant. Cette activité se déroule en période scolaire.

Conditions d'accès

Afin de participer, il est nécessaire de s'inscrire via notre site de réservation et

d'avoir plus de 12 ans.
Cette activité est déconseillée si vous souffrez de douleurs articulaires ou musculaires du fait de l'intensité des parcours.
Remarque : il est impératif de réserver votre séance afin de participer.

Tarifs

Les abonnements pour les séances d'aquacross sont les cartes de :

- 5 séances : 40,80 €
- 10 séances : 81,60 €
- 20 séances : 147,90 €



Transport à la Demande des Vals de Saintonge



comment
je me
déplace ?

Étape 1

Je consulte
la fiche horaire
du Transport
à la Demande



Étape 2

Je réserve mon
déplacement
par téléphone ou
sur l'application*



Étape 3

Je me tiens
prêt devant
mon domicile



Étape 4

Je règle mon
voyage auprès
du conducteur



Étape 5

Je suis conduit
à mon arrêt



Étape 6

Pour le retour,
j'attends à l'arrêt
initial à l'heure
convenue



INFORMATION ET RÉSERVATION

0970 870 870
APPEL NON SURTAXÉ

*Application Mon TAD Nouvelle-Aquitaine
tad@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr/tad



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Déposez vos demandes 24h/24, 7j/7

www.urbanisme17.fr/gnaucdcvalsdesaintonge

Déclarations préalables, permis d'aménager, de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme...



Pratique

Suivi de la demande
en temps réel



Gratuit

Sans frais
annexes



Sécurisé

Compte personnel
et confidentiel



CIRQUE AITAL



Les 5, 6 et 7 juin 2026 Brizambourg en partenariat avec l'A4 de St Jean d'Angély et le théâtre de cognac accueillera le cirque Aital à l'aire de loisirs :

Une place entourée de caravanes : À ciel ouvert !

Tu ne verras rien de l'extérieur, mais ouvre la porte de la caravane et tu entreras dans un lieu qui n'est pas celui d'où tu viens. Là, soumis ensemble au temps qu'il fait et qu'il fera, nous partagerons nos instants fragiles. Du trafic, des camions, des artistes, des gens de passage pas toujours très sages ... Nous t'accueillerons sous notre abri de fortune pour rêver ensemble. Nous partagerons les couchers du soleil et les étoiles de la nuit, le même vent et la même pluie. La peur et la pudeur seront là et elles laisseront passer la joie, les rires, des pulsions, l'absurde, le désir et nos rêves.

Car il nous faudra nous égosiller tous les matins pour qu'un autre soleil se lève et piailler toute la journée dans cette basse-cour comme une assemblée de pintades affolées dansent pour convoquer d'autres espérances. Les pieds dans la boue nous partagerons cette cour, cette basse-cour qui - nous l'espérons - pourra faire des miracles.

COLIS DES AINÉS

Comme chaque année, la commune a le plaisir d'organiser la distribution des colis à destination de nos ainés. Ce moment de partage et de convivialité est l'occasion de rencontrer celles et ceux qui ont contribué à la vie de notre commune.



La préparation de ces colis a été rendue possible grâce à l'implication des élus, ainsi qu'à l'aide précieuse de Christophe et de sa famille de la coopérative, que nous remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leur soutien. Cette mobilisation collective illustre parfaitement l'esprit de solidarité et de proximité qui anime notre commune.

La municipalité adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes engagées dans cette action et souhaite à tous nos ainés de beaux moments de convivialité et de partage.

SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29
École : 05 46 95 93 88
ADMR : 05 46 95 35 65
SIPAR : 05 46 91 57 11
Services publics : 39 39
ENEDIS : 0810 333 017
GRDF : 0810 433 017
Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTÉ

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie : 05 46 58 50 17
Centre Hospitalier
de St jean d'Y : 05 46 59 50 50
de Saintes : 05 46 95 15 15
Médecin de nuit : 05 46 27 55 20
(week-end et jours fériés)
Centre antipoison : 05 56 96 40 80

MAISON DE SANTÉ DES BORDERIES

Médecins :
Mme Baritaud : 09 78 80 17 45
M. Chatenet : 05 46 95 94 83
Mme Minet : 05 46 95 99 16
Infirmiers :
M. Picauron : 06 38 02 00 98
Mme Coulon : 06 27 20 27 60
Mme Besançon : 06 12 99 81 80
Mme Mergaux : 06 71 42 78 89
Infirmière IPA :

Mme Conge Brochard : 06 74 88 03 88
Diététicienne :

Mme Migeon : 05 46 95 35 44

Ergothérapeute :

Mme Sommé : 06 36 49 07 49

Ostéopathe :

Mme Lenfant : 06 16 26 10 46

Pharmacie

Mme Couprie : 05 46 95 92 48
Pharmacie de garde : 3237

Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h
Mercredi : 10h / 12h
Vendredi : 15h30 / 19h
Dernier samedi du mois : 10h / 12h
Tél. : 05 46 93 66 84
bibliotheque@brizambourg.fr